



# SUISSE

## COSTUMES POPULAIRES.

LUCERNE, FRIBOURG, ZUG, BERNE, SCHWITZ, SCHAFFOUSE ET VALAIS. — PREMIÈRE PARTIE  
DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

1      2      3      4      5      6  
7      8      9      10      11

N° 1. — Femme du canton de Lucerne.

Pays varié par de jolies et fertiles collines entrecoupées de torrents et de ruisseaux; race forte et saine, uniquement vouée à l'agriculture.

Partout en Suisse, dans la première partie du siècle, la mise est gaie et brillante. Les habitants aiment à se vêtir d'étoffes claires; il y a quelque chose d'éclatant et de fleuri dans toute leur personne.

L'attitude tranquille de cette campagnarde fait admirablement valoir la coquetterie de son costume. Un large chapeau de paille forme comme une couronne autour de la tête. La chemise, étroitement fermée au cou, a des manches qui laissent voir le bras nu, ce qui est de tradition et se rencontre chez les femmes de chaque canton. Un corset orné de broderies emprisonne la taille. La jupe claire, dont les plis soulignent une courbe gracieuse, doit s'arrêter au-dessus du genou, découvrant ainsi les bas blancs. Des petits souliers à nœuds écarlates complètent cet ensemble. (Au sujet de ces costumes écourtés, voir le n° 5.)

Nos 2, 7 et 9. — Femmes du canton de Fribourg.

La fig. n° 2 est de la partie romane, c'est-à-dire française du canton. Presque toutes les femmes ont la même coiffure; elles se chargent la tête de tresses nourries de crin; par-dessus s'étale un large chapeau de paille garni d'une dentelle noire flottante. La robe longue accuse une habitante des vallées. Les attaches qui se voient derrière le corsage sont les bretelles de la laitière.

La partie allemande du canton est représentée par les nos 7 et 9. Ces deux fiancées ont revêtu la fraise antique empesée en bleu. A un collier de ruban est suspendue une boîte d'argent nommée l'*Agnus Dei*. Elles portent le corsage lacé et relèvent leur tablier de soie noire pour montrer la cote rouge en même temps que leur riche ceinture aux longs bouts frangés. La coiffure de la fig. 9, non moins coquette que l'autre, en diffère par ses dimensions étroites.

Nos 3 et 4. — Paysan et paysanne du canton de Zug;  
costume des dimanches.

La population se distingue par une physionomie franche et ouverte; elle a de plus la réputation de se livrer au travail avec zèle.

C'est surtout ici que l'on voit s'épanouir dans tout leur éclat les couleurs chères aux habitants des montagnes, gens dont l'imagination se trouve fortement influencée par la grandeur et la richesse de la nature. Non seulement, comme on le voit dans la fig. n° 3, le jeune homme du canton de Zug aime, les jours de fête, à se parer de rubans, à en placer sur son chapeau, sa cravate et sa veste, mais il pousse encore l'amour du pittoresque, ou bien le respect de la tradition, jusqu'à se vêtir d'un costume représentant à lui seul plusieurs époques. En effet, ses chausses bouffantes rappellent autant le costume Henri IV, que la chemise aux plis bouillonnés remet en mémoire les *galants* du règne de Louis XIV.

Chez les jeunes personnes, les rubans et les fleurs se prodiguent surtout dans l'ornement du chapeau. Elles portent des jupes courtes et serrées, d'étoffe bleue ou verte. Les bas sont généralement rouges. De longues tresses de cheveux retombant assez bas sont comme l'accompagnement nécessaire d'un costume où l'harmonie se maintient, malgré des couleurs vives et brusquement opposées.

Nos 5 et 11. — Femmes mariées du canton de Berne.

D'une nationalité très prononcée, la race est forte et belle dans ce canton que l'on regarde comme le plus grand, le plus peuplé et l'un des plus beaux de la Suisse.

La fig. n° 5 a des demi-manches à gigot; une coiffe de satin noir très étroite est posée sur le haut de la tête. Les Bernoises qui ne sont pas mariées attachent un grand prix à la longueur de leurs cheveux; elles les partagent, les tressent et les laissent pendre jusqu'aux talons. Après le mariage, ces tresses, qu'il n'est plus permis de laisser

flottantes, sont tournées en spirales et fixées sur le sommet de la tête. Deux lettres, brodées sur la chemise à la hauteur des seins, indiquent, l'une à droite le nom de baptême, l'autre à gauche le nom de famille. Collier formé de deux petites languettes d'étoffe rouge; ces languettes sont encadrées par des bandes de velours noir qui se retrouvent sur la pièce d'estomac. — Dans un pays où les chemins, souvent à pic, ne peuvent être gravés qu'à l'aide d'échelles fixes, la nécessité pour les paysannes d'avoir une jupe courte s'explique parfaitement : ayant souvent à maintenir un fardeau placé sur leur tête, elles ne pourraient guère s'occuper de relever une jupe qui entraverait leur ascension. C'est aussi pour cette raison que les bas sont jarretés au-dessous du genou.

La fig. n° 11 représente une habitante des vallées. Cette laitière d'Oberhassli sort probablement d'un châlet où elle a rempli de crème un vase de bois. Elle a une toque de velours; mais, dans le Hassli, les femmes sont plutôt tête nue. La poitrine est recouverte d'une large pièce d'étoffe formant plastron. Un ample tablier garantit une jupe longue de couleur claire.

Aujourd'hui l'on retrouve encore dans les campagnes quelques restes du costume bernois, principalement dans la partie allemande du canton où les femmes portent toujours de larges manches de chemise. Près de Berne, elles sont coiffées d'une sorte d'auréole de dentelle noire et portent souvent des chaînes d'argent par-dessus leur corset. (Voir pl. le Lit et le Bébé.)

#### N° 6. — Habitant du canton de Schwitz.

Ce pays, sillonné de montagnes, est une fraction des *Waldstetten* ou cantons forestiers.

Son nom de *Schwitz*, qui devint plus tard celui de la Suisse entière, signifie, paraît-il, *défrichement par l'incendie*; il rappelle la prise violente du sol par ceux qui l'occupent.

Les Schwitzois se livrent essentiellement à la vie pastorale, comme leurs voisins les Unterwaldais et les Uriens. Dignes héritiers de leurs ancêtres, les traits principaux de leur caractère sont le courage, la franchise et une vigueur morale particulière, due à leur genre de vie.

Les nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 proviennent du Recueil de costumes suisses, allemands, etc.; vendus autrefois à Paris chez Martinet, libraire, rue du Coq.

Les nos 7, 8, 9, 10 et 11 sont tirés des Costumes des femmes de Hambourg, de la Hollande, de la Suisse, etc.; dessinés par Lanté et gravés par Gatine; Paris, gr. in-8°; 1827.

Voir, pour le texte : de Golbéry, la Suisse (Univers, Didot), et M. Élysée Reclus : la Suisse (Géographie universelle, tome III, Europe centrale), Hachette, 1878.

Le paysan porte une veste à petits brandebourgs; un gilet entr'ouvert laisse apercevoir la chemise serrée à la taille au moyen d'un ceinturon; il a une culotte courte et les bas blancs retenus au-dessus du genou par des jarretières. Sa chaussure consiste en escarpins à bouffettes.

Le seul vestige du costume de ses pères doit se retrouver dans cette ceinture de cuir autrefois portée par des libérateurs de la Suisse, ceux dont le Dante aurait pu dire, comme des Florentins, *qu'ils étaient ceints d'os et de cuir*. On pourrait reconnaître encore l'ancien chaperon dans la toque posée si cavalièrement sur le côté de la tête. (Voir, à la pl. le Lit, le costume des femmes du canton Schwitz.)

#### N° 8. — Jeune fille du canton de Schaffouse.

Dans ce charmant costume on remarque d'abord la coiffure si originale consistant en un très petit calot de velours noir, maintenu sur le sommet de la tête par deux petites brides; puis, l'aspect artificiel produit par les tresses entortillées de rubans de couleurs différentes et ornées à leur extrémité de larges bandes de soie bleue.

Quant aux pièces de l'habillement, c'est toujours la chemise à manches courtes, le corsage lacé orné de broderies, la jupe courte montrant une jambe fine et le tablier blanc serré à la taille par des cordons rouges se nouant par devant.

#### N° 10. — Jeune fille du Valais.

Les Valaisannes portent un petit chapeau de paille à bords relevés, orné de dentelles; on y met quelquefois du drap d'or, mais la forme et la paille ne varient pas et les dames les mieux mises soumettent rarement leur coiffure à l'empire de la mode.

On a conservé en partie les modes du siècle dernier; aussi la mise de cette jeune fille est-elle du plus gracieux effet. Un fichu couvre les épaules et la poitrine, laissant toutefois apercevoir la broderie d'une fine chemisette; le corsage a les anciennes petites manches garnies de dentelles; enfin une jupe courte et un tablier de soie achèvent ce modèle de simplicité et de bon goût.



SUISSE

SWITZERLAND

SCHWEIZ



IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Nordmann lith.